



# CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 1

## Grille d'évaluation Test de travail à pied

Numéro de la CEP : .....

Nom du candidat : .....

Session du : ..... Lieu : .....

Région : .....

Capacité évaluée : Être capable présenter en main au pas et au trot ou de détendre à la longe aux trois allures un cheval, ou poney, tiré au sort. Être capable d'expliquer la ou les techniques utilisées.

Conditions d'évaluation : Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes : détente à la longe d'un cheval ou d'un poney , présentation en main d'un équidé d'instruction.

L'organisateur devra avoir préalablement détendu (et préalablement enrêné si besoin) le cheval ou le poney.

Le test est suivi d'un entretien.

Critères d'évaluation	Observations	<b>Avis du jury</b>  <input type="checkbox"/> <b>ACQUIS</b>  <input type="checkbox"/> <b>NON ACQUIS</b>
<b>Qualité de la réalisation :</b> Réglage et utilisation du harnachement et enrênements mis à disposition Correction des exercices (attitude, locomotion), justesse du geste		
<b>Comportement et place lors du travail</b> (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)		
<b>Cohérence</b> dans la réalisation et l'enchaînement des exercices		
<b>Respect de la sécurité</b>		
<b>Entretien</b> (Adéquation des réponses avec la pratique, qualité de l'expression orale)		

Signatures du jury